

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017



Modifications à la Loi scolaire

Le directeur général a présenté un compte-rendu rapide des sessions de consultations sur les modifications à la Loi scolaire qui se sont déroulées les 25 et 26 septembre dernier. Les sujets abordés comprenaient l'âge d'entrée à l'école (maternelle et première année), l'âge d'accès qui augmenterait l'âge possible des élèves au-delà de 19 ans et les ententes de services entre les conseils scolaires et d'autres partenaires impliqués dans l'éducation des Premières nations, le transport et les frais scolaires.

Le CSCN ainsi que la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta ont également indiqué au ministère de l'Éducation que des dispositions particulières aux autorités francophones seraient à revoir, dont celle entourant le nombre de conseillers scolaires. Le Conseil a d'ailleurs adopté une proposition à cet effet en demandant à la présidente d'envoyer une lettre invitant le gouvernement à abroger l'article qui limite le nombre de conseillers scolaires.

Inscriptions officielles

Le nombre d'inscriptions au CSCN a augmenté de 3,9 % par rapport à celui de septembre 2016. En effet, au 30 septembre 2017, le CSCN comptait 3368 élèves de la maternelle à la 12^e année, soit une hausse de 126 inscriptions. Une bonne proportion de cette augmentation se produit à la maternelle. Des analyses subséquentes seront préparées par l'administration dans le cadre de son objectif de fidélisation. Le CSCN contactera les familles des élèves qui ont quitté le CSCN dans la dernière année afin de mieux identifier les améliorations qui pourraient être apportées.

Appui aux prématernelles

L'administration a indiqué que les évaluations à la petite enfance pour les enfants de 4 ans étaient débutées. Les élèves des maternelles font également partie de cet exercice de dépistage qui vise quatre domaines : conscience de soi et de son environnement, habiletés cognitives, langue et communication et développement physique. Ce dépistage des enfants de 4 ans demande le consentement des parents et n'est pas obligatoire, bien que le CSCN encourage les parents à participer. Une foire aux questions a été présentée aux sociétés de parents et à la FPFA pour répondre aux questions dans le cadre des interventions du CSCN dans le secteur de la petite enfance.

NATHALIE LACHANCE
Présidente

ISMAIL OSMAN-HACHI
Vice-président public

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

MALORIE AUBÉ
Conseillère public

ÉDITH LEBEAU
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017



Le Conseil a donné un mandat à l'administration d'évaluer les appuis que le CSCN offre aux prématernelles. Ce mandat se termine à la fin de l'année scolaire 2017-2018. Un rapport exhaustif datant du printemps 2017 et préparé par la FPFA, partenaire du CSCN dans l'appui aux prématernelles, avait montré des signes de stabilité quant aux opérations et résultats des prématernelles.

Comité ad hoc sur les immobilisations et la croissance

Lors de sa réunion organisationnelle, le Conseil a entériné un autre mandat d'un an pour le comité ad hoc sur les immobilisations et la croissance. Ce comité sera co-présidé par Malorie Aubé et Steve Daigle et comprendra six parents nommés par les conseils d'école. Le directeur général contactera les parents pour connaître leur intention de continuer à participer à ce comité. Un des dossiers importants de ce comité est de faire des recommandations au Conseil scolaire par rapport au plan des immobilisations.

Construction de l'école Joseph-Moreau

Les étapes menant à la réalisation des plans pour la nouvelle construction avancent selon les échéanciers prévus. Ces plans devraient être complétés à 90 % le 30 octobre prochain. Une demande du Conseil pour conserver le gymnase existant a été faite auprès du ministère de l'Éducation afin de mieux répondre aux besoins de la communauté scolaire de l'école Joseph-Moreau et du CSCN. Cet espace supplémentaire serait utile non seulement pour les élèves de cette école, mais aussi pour ceux d'autres écoles du CSCN dans le cadre de regroupements interscolaires ainsi que pour les intervenants de notre communauté francophone.

Nouvelles classes portatives

Les conseillers ont adopté une proposition pour présenter un plan qui ajouterait des portatives à l'école Notre-Dame. Une lettre sera aussi envoyée par l'administration pour permettre l'installation d'une portative du CSCN à l'école La Mission.

Exercice financier

Les vérificateurs seront sur place dans les prochaines semaines pour compléter la vérification des états financiers de l'année 2016-2017. Le résultat de ce travail sera présenté aux conseillers scolaires le 22 novembre.

NATHALIE LACHANCE
Présidente

ISMAIL OSMAN-HACHI
Vice-président public

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

MALORIE AUBÉ
Conseillère public

ÉDITH LEBEAU
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017



Projet des intervenants scolaires

Une nouvelle coordonnatrice viendra appuyer le travail des intervenants scolaires communautaires dans les écoles. Le secteur des ressources humaines complète en ce moment les dernières embauches pour permettre au programme de démarrer.

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil scolaire Centre-Nord aura lieu le 22 novembre 2017, à 18h, à La Cité francophone.

NATHALIE LACHANCE
Présidente

ISMAIL OSMAN-HACHI
Vice-président public

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

MALORIE AUBÉ
Conseillère public

ÉDITH LEBEAU
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière